

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° DELIB\_2022\_37 du 26/09/2022

L'an deux mil vingt-deux, le 26 septembre, le Conseil Municipal de la commune de Montélier, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. VALLON Bernard.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 27

Date de convocation du Conseil Municipal : 20/09/2022

Présents : MM. VALLON, VARACCA, GREGOIRE, JULIEN, AUBERT, GUILHOT, BRUNET, CALLEJA, ESTEVES, HERVIOU, VIOSSAT, Mmes, GLAZKOFF, RIVATON, PACHOUD, LAURENCO

Excusés : MM. BOINOT, DELOLY, LAURENT, Mmes BLANC Christine (Pouvoir à PACHOUD Parie-Myrtille), BLANC Françoise (Pouvoir à JULIEN Michel), RACHON (Pouvoir à BRUNET Jean-Luc), PERROT, MAIRE (Pouvoir à RIVATON Florence), TANIOS, NAZZI, ORAND, COUTURIER

Secrétaire de séance : M. Christian ESTEVES

**Objet : Décision modificative n°3 au budget principal 2022**

*Domaine d'intervention : 7.1- Finances locales – Décisions budgétaires*

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'adopter la décision modificative n°3 au budget principal ainsi détaillée :

fonctionnement		DEPENSES	RECETTES	
6712	Amende	500,00		
6713	Secours et dots	1500,00		
chap 22	Dépenses imprévues	-2 000,00		
Totaux		0		
investissement		DEPENSES	RECETTES	
2115-chap 041	Ajustement valeur vénale terrain syndicat jardins	173,00		OPE ORDRE
1328-chap 041	Ajustement valeur vénale terrain syndicat jardins		173,00	OPE ORDRE
2152-chap 041-opé 45	Frais étude sémaphore	480,00		OPE ORDRE
2183- chap 041-opé 47	Frais étude informatique mairie	2 340,00		OPE ORDRE
2031- chap 041-opé 45	Frais étude sémaphore		480,00	OPE ORDRE
2031-chap 41-opé47	Frais étude informatique mairie		2 340,00	OPE ORDRE
Totaux		2 993,00	2 993,00	

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Approuve la décision modificative n°3 au budget principal proposée,
- Autorise le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus.

Vote pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Montélier, le 28/09/2022

Le Maire,



Bernard VALLON

